



UNSA POLICE

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

mail : police@unsa.org - Site : <http://unsa-police.fr/>

Tél: 01 43 40 64 27 – Fax : fax@unsapolice.com

Paris, le 12 janvier 2018

- Communiqué de presse -

Mairie de Paris - Société « Streeteo »

Validité des procédures ? Conditions d'attribution du marché ? L'UNSA Police s'interroge...

A quelques jours d'intervalle, deux employés de la société « Streeteo » ont été interpellés et mis en garde à vue par nos collègues de la police parisienne.

Le premier, qui filmait sans raison les policiers avec son téléphone, a été contrôlé. Etant donné son comportement, il a été soumis à un dépistage salivaire qui s'est révélé positif au cannabis.

Lors de son transport au poste de police, l'homme a tenu des propos sexistes à l'encontre d'une collègue, qui a déposé une plainte pour outrage.

Le second, soumis à un contrôle routier, conduisait sans permis, en usurpant une identité et sous l'emprise du cannabis !

Le 9 janvier 2018, Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police, a saisi ministre de l'Intérieur et élus sur la question du stationnement pour la police. Et notamment Paris, où la ville verbalise les véhicules de police mal garés, sans considération des contraintes opérationnelles ou de l'urgence de certaines situations.

« Suite à ces deux interpellations, l'UNSA Police s'interroge sur la validité des procédures établies par ces deux agents, délinquants routiers sous l'emprise du cannabis.

L'UNSA Police demande que la mairie de Paris s'explique sur les conditions d'attribution du marché à la société « Streeteo », dont les méthodes de recrutement semblent pour le moins laxistes.»

Philippe Capon, Secrétaire Général

Le bureau national